

devis et demander des soumissions dans le délai fixé par le Conseil.

Après quelques discussions, il est

Résolu : Que rapport soit fait au Conseil expliquant les difficultés et le temps requis pour acquiescer aux ordonnances du Conseil, et que demande soit faite pour ne pas être tenu de demander des soumissions pour les fondations de la bâtisse.

Le Surintendant informe la Commission au sujet de la demande : " Qu'il fasse rapport sur les mérites relatifs des différentes pompes et des différents systèmes et qu'il déclare quelle pompe et quel système, dans son opinion, devront donner les résultats les plus satisfaisants à la ville; déclare qu'avant de faire rapport au Conseil, il lui faudrait visiter les villes où des pompes semblables à celles qui sont offertes, sont en opération, et voir par lui-même comment ces pompes font l'ouvrage.

M. l'échevin Bumbray propose :

Que le Surintendant et son assistant soient chargés de visiter quelques-unes des villes où des pompes semblables à celles offertes, fonctionnent, leurs dépenses devant être chargées au compte de la nouvelle pompe.

La motion est adoptée.

Ajournement.

FRANK DOWD.

Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte-rendu de l'assemblée du 30 mars

Sont présents : MM. les échevins Larivière, président, Turner, N. Lapointe, Bastien et Leclaire.

DELEGATIONS

M. Cochenthaler, du No 238 rue St-Jacques, se présente devant la Commission et se plaint du fait que le trottoir en face de sa place d'affaires est encore embarrassé.

Le président dit que le propriétaire a reçu l'ordre d'enlever immédiatement les obstructions dont se plaint M. Cochenthaler, et lui déclare que si le propriétaire ne se conforme pas à l'avis qu'il a reçu, des mesures énergiques seront prises pour l'y contraindre.

—M. P. Denis comparait devant la Commission pour faire valoir sa requête pour la construction d'une ligne de ceinture de chars urbains via les rues Rachel, Frontenac, St-Catherine et l'avenue du Parc, aller et retour. M. Denis soumet aussi un plan pour un autre chemin de ceinture de chars urbains via l'avenue Delormier, l'avenue Mont-Royal, les rues St-Laurent et Rachel.

Après mûres délibérations, il est

Résolu : De référer l'affaire à l'Inspecteur de la Ville avec instruction de préparer un plan montrant la route projetée et la largeur des rues en question.

—M. Napoléon Deslauriers comparait devant la Commission pour faire valoir sa requête au sujet d'un égout dans la rue St-Christophe, et sur rapport de l'Inspecteur de la Ville, il est

Résolu : Que rapport soit fait au Conseil, recommandant d'autoriser la Commission de faire construire un égout dans la rue St-Christophe, à partir de l'extrémité de l'égout existant, sur une longueur de 75 pieds, en allant vers le nord.

Sur demande de M. Deslauriers, il est

Résolu : De charger l'Inspecteur de la Ville d'enlever la pierre à macadam déposée sur le terrain de M. Deslauriers, dans la rue St-Christophe.

—M. J.-O. Mousseau, avocat, comparait devant la Commission et se plaint du fait que le trottoir et les marches à l'entrée des numéros 346 et 348 rue Berri ont été déplacés par la gelée causée par l'eau d'un conduit d'eau principal qui a crevé.

Référé à l'Inspecteur de la Ville.

—M. l'échevin Bumbray se présente devant la Commis-

sifications and call for tenders within the time specified by the Council

After some discussion, it was

Resolved : That a report be sent to Council, explaining the difficulties and time required in order to carry out the Council's orders, and asking to be relieved from calling for tenders for foundations and building.

The superintendent informed the Committee in regard to the request, viz : That he report to the Council on the relative merits of the different pumps and systems and to declare which pump and system would, in his opinion, give the City most satisfactory results, that before so reporting to Council he would have to visit cities where pumps, similar to those offered are in operation and to see for himself how they are performing their work.

Ald. Bumbray moved :

That the superintendent and his assistant be instructed to visit some of the cities where pumps similar to the ones offered are in operation, their expenses to be charged to the fund for new engine.

The motion was carried.

Adjourned.

FRANK DOWD,

Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of Meeting, held the 30th of March.

Present: Ald. Larivière, chairman, Turner, N. Lapointe, Bastien and Leclaire.

DELEGATIONS.

—Mr. Cochenthaler, of 238 St. James street, came before the Committee and explained that the sidewalk was still obstructed in front of his premises.

The chairman explained that the proprietor had been ordered to cause the immediate removal of the obstruction complained of, and M. Cochenthaler was informed that the Committee would adopt drastic measures, if the proprietor neglected to conform to the notification.

—Mr. P. Denis appeared before the Committee in support of the petition for a belt line of street cars via Rachel, Frontenac, St. Catherine and Park avenue, both ways.

Mr. Denis also submitted a plan for another belt line of street cars via DeLorimier avenue, Mount-Royal avenue, St. Lawrence street and Rachel street.

After deliberation, it was

Resolved : That the matter be referred to City Surveyor with instructions to prepare a plan showing proposed routes and the width of the streets in question.

—Mr. Nap Deslauriers appeared before the Committee in support of his petition for a sewer in St. Christophe street, and on the report of the City Surveyor, it was

Resolved : That a report be made to Council, recommending that the Road Committee be authorized to have a sewer constructed in St. Christophe street, from end of existing sewer, a distance of 75 feet northwards.

At the request of Mr. Deslauriers, it was

Resolved : That the City Surveyor be instructed to remove the macadamizing stone deposited on Mr Deslauriers' land on St. Christophe street.

—Mr. J. O. Mousseau, advocate, came before the Committee and complained that the sidewalk and the steps at the entrance to Nos 346 and 348 Berri street had been displaced by the action of the frost, following the bursting of a water main.

Referred to City Surveyor.

—Ald. Bumbray appeared before the Committee and sub-